



MÉMO GRAMMATICAL : RAPPEL SUR LES TEMPS DU PASSÉ Passé composé, imparfait, plus-que-parfait

Le Passé composé est le temps privilégié de l'information.

Il est donc très utilisé dans la presse et dans le récit de **faits divers** comme les accidents de la route, les vols, etc.

Le passé composé affirme l'existence des faits rapportés par les journalistes puisqu'ils sont décrits comme achevés (accomplis). De plus, le passé composé rattache le passé au présent et permet de relier le lecteur aux faits qui lui sont rapportés et à leurs conséquences immédiates dans le présent.

On l'utilise :

- pour exprimer un événement bref ou limité à un temps donné dans le passé.

Le conducteur **a perdu** le contrôle de sa voiture.

- pour une narration.

Hier matin, le jeune homme **est parti** à l'école vers 8 heures, comme chaque jour. Depuis, on ne l'**a plus revu**.

L'imparfait présente l'action comme en train de se dérouler dans le passé, sans référence au début ou à la fin de cette action. Il permet au journaliste de décrire et d'expliquer le contexte dans lequel s'est déroulé un événement.

On l'utilise :

- pour raconter une habitude dans le passé.

Le jeune homme **rentrait** tous les jours de l'école vers 16 heures. Ce jour-là, il n'est pas rentré.

- pour présenter une situation, faire une description.

La victime **ne travaillait pas**. Elle **vivait** seule. Sa maison **était** loin de tout. Personne ne lui **rendait** jamais visite.

- pour exprimer la simultanéité de deux actions passées (avec le passé composé)

Fiche conçue par : Alix Creuzé



Le Plus que Parfait exprime qu'une action est accomplie. Il permet de préciser la chronologie des faits. - Elle **déjeunait** lorsque les cambrioleurs sont entrés.

On l'utilise :

- pour indiquer l'antériorité d'une action par rapport à une autre action passée.

Le Ministre a démissionné ce matin. **Il avait annoncé** hier, son intention à la presse.

Exercice pratique : observez la photo. Imaginez ce qu'il s'est passé avant puis après l'accident.

Utilisez les temps du passé. Amusez-vous à trouver des explications insolites ! Envoyez vos articles ici :

<http://voyagesenfrancais.fr/spip.php?article1185>



Fiche conçue par : Alix Creuzé